

# Informations concernant la maturité professionnelle commerciale post-CFC rentrée 2012

## 1. Conditions d'admission

Les candidat-e-s doivent être au bénéfice d'un CFC réalisé en 3 ou 4 ans. De plus, au moins l'une des trois conditions suivantes doit être remplie :

- **Certificat VSB**
- **Certificat VSG** avec 14 pts (total des notes) en français, maths et une langue (allemand ou anglais).
- **Moyenne de 4.0 au test d'admission** (français, maths, allemand et anglais).

Voir détails ci-dessous.

## 2. Branches enseignées

	MPC+2		MPC+1
	En emploi: 2 ans EPCA (Aigle)		A plein temps: 1 an CEPV (Vevey)
	1ère année	2ème année	1 année
Nombre de périodes de 45 minutes par semaine			
<b>Français</b>	3	3	6
<b>Allemand<sup>1</sup></b>	2	2	4
<b>Anglais<sup>1</sup></b>	2	2	4
<b>Maths</b>	3	3	6
<b>Histoire</b>	2	2	4
<b>Economie d'entreprise, économie politique et droit</b>	2	2	4
<b>Gestion financière</b>	0	2	2
<b>Branches complémentaires<sup>2</sup></b>	3	0	3
<b>Travail interdisciplinaire (TIP)</b>			

En règle générale, 45 minutes de cours à l'école exigent environ 45 minutes de travail à domicile.

La maturité en un an laisse très peu (voire pas du tout) de temps pour un travail alimentaire.

<sup>1</sup> Des dispenses de langues sont accordées, sous certaines conditions, aux détenteurs de diplômes internationaux de niveau B2 au minimum reconnus par la Confédération et l'Etat de Vaud.

<sup>2</sup> Le choix des Branches complémentaires est du ressort des écoles.

### 3. Cours de de mise à niveau

- A. Les élèves qui n'ont pas obtenu un CFC d'employé-e de commerce Profil E doivent suivre des cours de base en comptabilité qui sont organisés durant l'année pour les MPC+1 et au mois de juin de la première année pour les MPC+2.
- B. Les cours d'allemand et d'anglais en maturité professionnelle commerciale démarrent au niveau B1 selon le Portfolio européen des langues (niveau CFC profil E). Les personnes possédant le niveau A2 (Profil B ou GCD) doivent suivre les cours « de pont » prévus en plus du programme « standard ». D'autre part, nous suggérons fortement un séjour linguistique avant de commencer une maturité commerciale pour les candidat-e-s qui n'ont pas atteint le niveau A2.

### 4. Admissions pour la rentrée 2012

délai d'inscription : <u>jeudi 5 avril 2012</u>	test d'admission : <u>samedi 5 mai 2012</u>
--	--

Des cours de préparation au test d'admission sont organisés :

- Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV) : maths, allemand, anglais.  
1<sup>er</sup> cours : lundi 23 janvier 2012 à 17h30. (**Renseignements : cindy.desclouds@vd.ch**).
- Ecole professionnelle du Chablais, Aigle (EPCA) : maths uniquement  
1<sup>er</sup> cours : lundi 3 octobre 2011 à 16h15 (inscriptions au secrétariat avant le 26 septembre 2011).
- Ecole romande d'Art et de Communication, Lausanne (ECAL), le samedi  
([www.eracom.ch](http://www.eracom.ch)).

Le formulaire d'inscription est disponible sur [www.epca.ch](http://www.epca.ch) ou [www.cepv.ch](http://www.cepv.ch). Les dossiers d'inscription complets peuvent être soit déposés dès que possible au secrétariat de l'EPCA ou du CEPV, qui feront un envoi groupé, soit envoyés directement à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire, rue St Martin 24, 1014 Lausanne.

### N.B.

Les candidat-e-s domicilié-e-s dans le Canton du Valais qui veulent suivre les cours en une année doivent le faire à Sion ou obtenir une autorisation officielle du Canton du Valais. Un emménagement de dernière minute dans une commune vaudoise ne résout pas le problème puisque sont prises en compte les deux années fiscales précédant l'entrée en formation. Par contre, pour le modèle en deux ans, il existe un accord intercantonal entre le Valais et Vaud uniquement à l'EPCA pour une MPC+2.